

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Vers un avenir durable face aux risques côtiers

**Rimouski, le 9 décembre 2010-** Le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire tient à signifier son appui à l'ensemble des communautés côtières qui se relèvent tant bien que mal de la tempête du 6 décembre dernier et les invite à réfléchir à des solutions adéquates et durables face aux risques côtiers. Un mauvais choix d'intervention peut avoir des impacts environnementaux, sociaux et économiques très importants.

Alors que les structures rigides de protection (murets et enrochements) sont largement favorisées au Québec maritime, de récentes études démontrent que ces interventions entraînent plusieurs inconvénients au niveau de la protection de la côte et constituent des coûts importants de construction et d'entretien.

À la lumière des connaissances actuelles, les experts recommandent surtout une intervention à l'échelle du système côtier, indépendamment des limites administratives de même qu'une combinaison de techniques de protection. Devant la problématique qu'entraînent les risques côtiers, des choix s'imposent. Lorsque les mesures d'adaptation ou encore de protection ne suffiront pas à la sécurité des citoyens, le retrait des infrastructures routières et du cadre bâti devra être envisagé afin de diminuer les coûts socio-économiques et environnementaux qui y sont associés.

Le comité ZIP est actuellement en tournée dans les municipalités côtières afin de sensibiliser les riverains et les élus municipaux aux risques côtiers. Jusqu'à ce jour, 17 soirées d'information publiques ont été réalisées entre Berthier-sur-Mer et Les Méchins. Cette tournée se terminera en février 2011 dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette. Ces rencontres insistent entre autre sur la préservation et la conservation de la bande riveraine, des marais côtiers et des plages, qui agissent comme des agents naturels de protection et présentent des méthodes douces de protection qui devraient être privilégiées, telle que la recharge en sable et la revégétalisation.

Par ailleurs, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire planifie toujours une activité de plantation d'élyme des sables au printemps prochain à l'embouchure de la rivière Mitis. Malgré les dommages subits dans le secteur, les zones végétalisées ont bien résisté à l'assaut des vagues grâce à leur système racinaire qui ont retenu le sable en place.

-30-

Pour plus d'informations, contactez :

Étienne Bachand,  
Chargé de projet, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire  
418-722-8833  
418-318-3389



Ce projet a été réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution du programme Interactions communautaires. Le financement de ce programme conjoint lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.



La végétation a résisté à l'assaut des vagues tandis que l'enrochement s'est affaissé à l'embouchure de la rivière Rimouski.